



CIRCULAIRE N°. 30

**Objet : Commémoration de la Journée internationale
des Casques bleus des Nations Unies**

1. L'Assemblée générale a déclaré le 29 mai Journée internationale des Casques bleus des Nations Unies afin de rendre annuellement hommage à tous les hommes et les femmes qui ont servi et continuent de servir dans les opérations de maintien de la paix pour leur professionnalisme, leur dévouement et leur courage, et afin d'honorer la mémoire de ceux qui ont perdu la vie pour la cause de la paix.
2. Pour célébrer cette journée, le Service de l'information de l'Office des Nations Unies à Genève, en collaboration avec « l'Association Internationale des Soldats de la Paix », organise au Palais des Nations une cérémonie **mercredi 26 mai** à 15h00 devant le Mémorial dédié aux membres du personnel des Nations Unies qui ont perdu la vie au service de la paix. Le Directeur général de l'ONUG déposera une gerbe de fleurs et le drapeau des Nations Unies sera hissé.
3. Le Directeur général ouvrira ensuite une table ronde sur le thème : « Le maintien de la paix dans le rétablissement de la démocratie », qui se tiendra de 15h30 à 16h30, en Salle III. Les intervenants sont le Général Le Peillet, M. Laurent Attar-Bayrou, Président de « l'Association Internationale des Soldats de la Paix », et M. Hany Abdel-Aziz, Chef des Services centraux d'appui, qui a participé à de nombreuses missions de maintien de la paix.
4. Sous réserve des exigences de service, les Chefs de service sont invités à libérer les fonctionnaires pour leur permettre d'assister à cette commémoration.

(Signé) Sergei **Ordzhonikidze**
Le Directeur général